

**ÉLECTION AU CONSEIL D'INSTITUT
DE L'IUT DE MANTES-EN-YVELINES**

COLLEGE DES USAGERS

SCRUTIN DU 19 DECEMBRE 2023

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation, et en particulier ses articles L.719-1 à L.719-3 et D.719-1 à D.719-47
Vu l'arrêté N°2023-229 en date du 20 novembre 2023 portant décision électorale relative au renouvellement des représentants des usagers au Conseil d'Institut de l'IUT de Mantes-en-Yvelines
Vu les statuts de l'IUT de Mantes-en-Yvelines
Vu le procès-verbal de recevabilité des candidatures
Vu le procès-verbal d'urne

Le procès-verbal fait apparaître les indications suivantes :

Nombre de sièges à pourvoir	: 4
Nombre total d'inscrits	: 580
Nombre total de votants	: 24
Nombre de bulletins nuls et blancs	: 0
Nombre total de suffrages exprimés	: 24
Taux de participation	4,1 %

Désignation de la liste	Nombre de voix	Nombre de sièges
Les Génies	24	4

SONT PROCLAMÉS ÉLUS

Liste « Les Génies »

- Madame Ambre LAGNEL
- Monsieur Corentin PERCHERON
- Madame Emilie ROBERT
- Monsieur Kévan BRIHAY
- Madame Gloria MOUILLARD (suppléante)
- Monsieur Tanguy BALANCOURT (suppléant)
- Madame Claire KRYSIK (suppléante)
- Monsieur Alexandre PUCCI (suppléant)

Versailles, le

21 DEC. 2023

Le Président de l'université,

Alain BUI

